

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Stage d'initiation à la recherche
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Sigle</b>	BCM2533
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">Cours : BCM2533-A-E23 - Stage d'initiation à la recherche (umontreal.ca)</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Faculté de médecine / Département de biochimie et médecine moléculaire
<b>Trimestre</b>	Automne/Hiver/Été
<b>Année</b>	2023
<b>Type de formation</b>	Cours en présentiel pour le côté pratique et à distance pour les travaux à rédiger
<b>Déroulement du cours</b>	Le stage pratique doit être d'une durée minimale de 135 heures de laboratoire selon l'horaire établie entre le chercheur et le stagiaire.
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Selon l'horaire établie dans l'entente entre le chercheur et le stagiaire

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Mohan Malleshaiah, Professeur / Chercheur adjoint
<b>Coordonnées</b>	IRCM mk.malleshaiah@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Via courriel en tout temps

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Audrey Noël, coordonnatrice de stages et des programmes
<b>Coordonnées</b>	Département de Biochimie Pavillon J.A.-Bombardier, local 2029 audrey.noel@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Via courriel en tout temps   Sur rendez-vous par téléphone ou ZOOM

## Auxiliaire d'enseignement

**Nom et responsabilité** N.A.

**Coordonnées**

**Disponibilités**

---

## Description du cours

**Description simple** Initiation de l'étudiant au milieu de la recherche par un projet de stage.

**Description détaillée** Le stage d'initiation à la recherche a pour but d'initier l'étudiant au monde de la recherche scientifique en les impliquant dans un projet leur permettant de découvrir les différentes étapes d'une démarche scientifique.

**Place du cours dans le programme** Ce cours optionnel est ouvert en tout temps à l'étudiant désirant faire un premier stage ou un stage supplémentaire dans son cursus. La note finale pour le cours se traduira par un succès ou un échec.

---

▶ **Apprentissages visés**

Objectifs généraux

Être initié au milieu de la recherche par un projet de stage

---

Objectifs d'apprentissage

Rédiger adéquatement un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation/présentation - Apprendre à postuler pour un poste et à se présenter de manière professionnelle - Développer ses aptitudes pour l'initiative et l'autonomie - Se familiariser avec la réalité de la recherche

---

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Évaluations
Au plus tard, le 15 du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Rédaction et remise du rapport au chercheur encadrant le stage	Rapport
Avant la fin du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Remise de l'évaluation du stagiaire remplie par le chercheur à la coordonnatrice de stage	Évaluation du stagiaire

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► **Évaluations**

Activités	Dates	Critères d'évaluation	Pondérations
<b>Rapport de stage</b>	Au plus tard, le 15 du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Rapport de 10-15 pages comprenant : introduction avec revue de la littérature, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion et références. Il faut utiliser la page titre officielle pour le cours.	50%
<b>Travail au laboratoire</b>	Avant la fin du dernier mois de la session à laquelle le stagiaire effectue son stage	Évaluation du travail de l'étudiant stagiaire dans le cadre de son stage.	50%

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à une évaluation</b>	La justification d'une absence est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
<b>Dépôts des travaux</b>	Le rapport doit être remis au chercheur encadrant et l'évaluation doit être remise par courriel au coordonnateur de stage.
<b>Matériel autorisé</b>	N.A.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Le seuil de réussite pour ce cours est 60%.

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	Selon le calendrier des études
<b>Date limite d'abandon</b>	Selon le calendrier des études
<b>Fin du trimestre</b>	Selon le calendrier des études

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	N.A.
---------------------------------	------

► **Ressources**

Ressources obligatoires

**Documents** Les documents sont disponibles sur la page Studium du cours.  
Il n'y a pas de manuel obligatoire pour ce cours.

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** Aucun

**Équipement (matériel)** N.A.

Ressources complémentaires

**Documents** Guide de rédaction des rapports  
Guide du SAÉ pour la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation

**Sites Internet** N.A.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariat-general/documents/doc\\_officiels/reglements/administrati-on/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariat-general/documents/doc_officiels/reglements/administrati-on/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Engagement sur l'honneur pour l'intégrité des travaux remis

Signature de l'étudiant requise sur la page titre du travail à remettre

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>